

Lettre du représentant du peuple Garnier (de Saintes) concernant le républicanisme de la ville de Bordeaux, lors de la séance du 4 fructidor an II (21 août 1794)

Jacques Garnier de Saintes

Citer ce document / Cite this document :

Garnier de Saintes Jacques. Lettre du représentant du peuple Garnier (de Saintes) concernant le républicanisme de la ville de Bordeaux, lors de la séance du 4 fructidor an II (21 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 331;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22209_t1_0331_0000_6

Fichier pdf généré le 05/11/2020

14

La société populaire de Mézières, département des Ardennes, félicite la Convention nationale sur ses immenses travaux, et l'invite à rester à son poste jusqu'à ce que tous les tyrans qui existent sur le globe et les conspirateurs soient disparus. Elle la remercie d'avoir envoyé le représentant du peuple Levasseur [de la Sarthe] dans son département.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de salut public (1).

15

On lit une lettre du représentant du peuple Garnier de Saintes, dans laquelle il annonce que la commune de Bordeaux ne le cède à aucune autre en énergie et en républicanisme; il fait aussi connoître les mesures qu'il y a prises, pendant son séjour, pour déjouer toutes les trames des intrigans.

Renvoyé au comité de Salut public (2).

Le représentant du peuple GARNIER (de Saintes) écrit du 26 thermidor, l'an 2^e de la République; il donne connoissance à la Convention nationale que les citoyens de la commune de Bordeaux, quoiqu'égarés, ont toujours eu leurs cœurs ralliés vers la Convention nationale. Leur position, dit-il, a été tellement malheureuse que deux classes d'hommes perfides ont existé à la fois, l'une qui cherchoit à tromper les représentants du peuple et la Convention pour sauver les fédéralistes conspirateurs, et l'autre pour provoquer leur indignation contre cette cité qu'ils désiroient de voir détruite. Une troisième faction plus dangereuse, parce que sa marche étoit plus ténébreuse, sembloit faire rétrograder les mouvemens du peuple qui s'élançoit avec énergie vers la liberté.

Des fédéralistes étoient cachés dans Bordeaux; une bande de fripons désoloit les citoyens; des placards étoient affichés, et les fédéralistes trouvoient des asyles jusques dans l'intérieur de la ville; les recherches étoient infructueuses; des hommes dans l'indigence il y a 4 ans étaloient une aisance insultante.

Jaloux d'aller à la source de ces désordres, je prends le 5 de ce mois un arrêté dont le but est de connoître tous les individus de Bordeaux, les étrangers qui y affluent, leurs ressources et leurs moyens d'exister; je communique ma mesure au peuple; il en sollicite l'exécution, et bientôt Duvignaud est découvert, l'infâme commission de sang est démasquée. J'en fais arrêter les membres; les fripons qui s'étoient enrichis par des délits atroces sont dénoncés en pleine société; le peuple partout, sur les places publi-

ques, au spectacle, au club, exprime sa joie par l'expression de son indignation (1).

[Julien, alors entouré d'une confiance usurpée, fut par moi contrarié dans ses mesures; cet arrêté du 5, qu'on a cru son ouvrage, fut pris par moi sans sa participation et contre son vœu: je cassai la société populaire qu'il avait organisée dans sa chambre et j'en formai une nouvelle avec le peuple réuni.

Ysabeau arrive sur ces entrefaites; il est témoin de l'ivresse du peuple et de l'énergie de son patriotisme] (2).

Quant à la commune de Bordeaux, je dois dire que depuis longtemps elle ne le cède à aucune autre en énergie et en républicanisme; et pendant que ceux qui la trompoient savoient qu'ils trahissoient la patrie, elle, dans son erreur, croyoit lui donner des témoignages plus marqués de son dévouement (3).

[C'est dans les fêtes publiques, c'est dans les jours de décade, c'est aux sociétés populaires que j'ai étudié l'esprit du peuple, et c'est là que je l'ai vu ce qu'il est partout, enthousiasmé de la liberté et animé d'indignation contre les tyrans et les usurpateurs de sa souveraineté.

Cette lettre sera insérée au bulletin (4)].

16

La société populaire de Dun-sur-Auron (5) félicite la Convention sur les victoires éclatantes des armées de la République, et annonce qu'elle vient de faire passer au district 230 livres de charpie, 30 serviettes et 30 livres de vieux linge pour les hôpitaux.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité des Marchés (6).

17

Le comité de surveillance de Dammartin (7), en témoignant toute son indignation sur l'infâme complot du moderne Catilina, félicite la Convention nationale sur la prompt punition de ce traître et de ses complices. Il dénonce quelques jeunes gens de la 1^e réquisition, qui sont partis de leurs bataillons avec des billets d'hôpitaux, et sont maintenant à Paris occupés dans les ateliers d'armes.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de la guerre (8).

(1) *Bⁱⁿ*, 4 fruct. *M.U.*, XLIII, 86; *J. Fr.*, n^o 696. A la place du dernier mot (*indignation*) on trouve *reconnaissance* dans *Débats*, n^o 700,53.

(2) *Débats*, n^o 700,53; *J. Paris*, n^o 599; *J. Perlet*, n^o 699; *Rép.*, n^o 245. *Julien* pour Jullien (de Paris).

(3) *Bⁱⁿ*, 4 fruct.

(4) *Débats*, n^o 700,53.

(5) Cher.

(6) *P.-V.*, XLIV, 39. Mention des félicitations au *Bⁱⁿ*, 5 fruct. (suppl^h). Le n^o du 7 fruct. (suppl^h) fait état des dons.

(7) Seine-et-Marne, d'après *Bⁱⁿ* (5 fruct., suppl^h).

(8) *P.-V.*, XLIV, 39.

(1) *P.-V.*, XLIV, 38. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 5 fruct. (suppl^h).

(2) *P.-V.*, XLIV, 38.